

Les migrants : notre responsabilité d'agir

Les vagues successives de migration constatées dans toute l'Europe nous interpellent en tant qu'Église du Seigneur, d'autant qu'elles ne sont pas près de s'achever. Le CNEF a déjà transmis un communiqué général de l'Alliance évangélique européenne. Le groupe « social » du CNEF, composé entre autre de responsables en contact direct avec les migrants et les autorités qui s'en occupent, propose ici une déclinaison concrète pour notre pays.

Trois domaines méritent notre attention :

1- L'aide aux migrants stationnés au bord des côtes du Nord de la France

Ces personnes, dont le nombre s'accroît de jour en jour, n'ont pas le minimum vital pour vivre, d'autant que l'hiver approche. Plusieurs Églises ou œuvres de ce secteur agissent pour leur apporter cette aide très concrète, en relation avec les acteurs et les autorités sur place. D'autres Églises, plus éloignées de ces lieux, se demandent ce qu'elles peuvent faire.

Nous proposons de mettre en relation ces deux types d'Églises, tout comme Paul avait créé un réseau d'aide entre les Églises de l'Asie mineure pour aider celle de Jérusalem.

Dans le Nord de la France, la création d'une plateforme est en cours pour organiser l'aide et la réception des dons. Pour le moment, toute Église ayant à cœur d'aider peut contacter le pasteur Robert DESPRÉ, membre du groupe « social » du CNEF et impliqué dans l'aide aux migrants. Il accepte de coordonner l'information. Il vous précisera les besoins auxquels il faut faire face.

Pasteur Robert DESPRÉ : rdesp@orange.fr

Si d'autres Églises faisaient face aux mêmes besoins en des lieux frontières de notre pays ou dans de grosses métropoles, qu'elles se fassent connaître auprès du CNEF : contact@lecnef.org

2- L'aide aux migrants syriens ou irakiens accueillis par les autorités comme demandeurs d'asile

Cette aide peut potentiellement concerner toute Église.

Plusieurs structures d'accueil et notamment chrétiennes sont mises à contribution par les autorités dans différentes communes du pays pour recevoir ces personnes.

Mais si des membres de vos Églises connaissent ou sont engagés dans des structures capables d'accueillir des migrants (il ne s'agit donc pas du domicile familial), le mieux est de se faire connaître auprès de la FEP qui a l'expérience et le réseau pour mettre en relation offreurs et demandeurs.

Fédération de l'Entraide Protestante
47 rue de Clichy - 75311 Paris Cedex 9
Tél.: 01 48 74 50 11 - <http://www.fep.asso.fr/>

www.lecnef.org

123 Avenue du Maine
75014 PARIS
01 43 21 12 78

Contact

Rachel CARLIER / Laura GROS
contact@lecnef.org
01 43 21 12 78



Si un hébergement au domicile familial est envisagé ou encore la mise à disposition d'un logement vacant, lisez la fiche sur *l'immigration et l'Église* qui rend attentif aux conditions dans lesquelles cet hébergement peut se faire. Vous pouvez utilement vous renseigner auprès de CALM ou auprès du RAIL.

- CALM Comme A La Maison : <http://singa.fr/la-communaute/calm-comme-a-la-maison/>
Plate-forme Internet de mise en relation entre des réfugiés et des hébergeurs, actuellement, ayant vu le jour en 2015, présente sur l'Île-de-France

- RAIL : rail5962@orange.fr - 06 46 48 76 89
Réseau d'Accueil des Immigrants Lillois (Réseau d'associations (dont la Cimade) et de familles d'accueil pour les migrants pour des périodes d'un mois dans l'attente d'une solution d'hébergement prise en charge par l'Etat, avec suivi personnalisé) :

En dehors de l'hébergement, l'accueil de ces personnes étrangères et l'aide à leur intégration constitue une occasion pour manifester, par les actes d'abord, l'amour de Jésus. Nous connaissons plusieurs préfets qui attendent, entre autre de la part des Églises, cet appui à l'intégration.

Celui-ci peut se faire de mille façons en fonction des lieux. Voir la fiche sur *l'immigration et l'Église* qui donne quelques pistes. Une Église ou son association culturelle peut proposer ses services, comme chaque membre de l'Église individuellement.

La difficulté est de trouver les contacts dans la commune car l'organisation est différente d'une ville à une autre. Pour certains, le préfet a organisé une réunion avec les responsables religieux, dont le délégué départemental du CNEF.

Vous pouvez rencontrer les professionnels qui s'occupent de cette question et proposer vos services :

- contacter les CADA du département (Centre d'accueil des demandeurs d'asile)
- contacter les CPH (Centre provisoire d'hébergement)
- contacter les centres d'hébergement de même que les accueils de jour.

3 - Nous aurons toujours les pauvres avec nous

Ce phénomène migratoire est loin d'être le plus important observé ces dernières années : il est seulement plus médiatisé... Le groupe « social » du CNEF invite les chrétiens évangéliques à prendre du recul et à se rappeler que notre appel à nous souvenir des pauvres, de tous les pauvres, est, lui, permanent.

Cette immigration est aussi un défi qui nous est lancé pour savoir si déjà nous nous préoccupons des pauvres qui sont à notre porte et ce, depuis des années parfois.

Rédigé par le groupe « social » du CNEF

PS : Les trois fiches thématiques jointes à l'envoi de ce communiqué ont pour seule ambition d'aider ceux qui en auraient besoin à avoir un minimum de connaissance sur le sujet de l'immigration pour développer un discours le plus objectif et biblique possible et d'encourager à l'action concrète pertinente de la part des Églises et de leurs membres.

www.lecnef.org

123 Avenue du Maine
75014 PARIS
01 43 21 12 78

Contact

Rachel CARLIER / Laura GROS
contact@lecnef.org
01 43 21 12 78

